



L'édito du Président

Transitions

De très nombreux défis attendent notre agriculture dans les toutes prochaines années.

Le premier d'entre eux concerne l'installation. D'ici 5 ans beaucoup d'agriculteurs vont prendre leur retraite. Il nous appartient de tout mettre en œuvre pour réussir cette importante transition générationnelle. La Chambre d'agriculture va donc continuer à intensifier ses actions tant en direction des candidats jeunes agriculteurs que des cédants, à toutes les étapes de leur réflexion avec comme maître mot l'anticipation.

Devant l'accélération des conséquences liées au dérèglement climatique, il devient incontournable d'être en ordre de marche pour accompagner les agriculteurs dans ces transitions économiques, sociétales et climatiques. Nous le faisons déjà avec les Cuma et les coopératives au travers des nombreuses actions développées sur le terrain au sein de la convention agriculture-environnement que nous avons signée avec le Conseil départemental.

La feuille de route du NéoTerra que nous avons récemment partagée avec le Conseil régional nous demande d'accélérer ce mouvement notamment sur la transition énergétique et écologique, vers une agriculture résiliente et multiperformante à l'horizon 2030.

Enfin grâce à l'écosystème amont-aval d'Agrolandes, nous serons en mesure d'accompagner ces transitions. Avec cette mise en commun de moyens et de réflexion collective pour développer et tester toutes les innovations dont l'agriculture landaise aura besoin, nous nous donnons les moyens d'apporter des réponses pour chaque agriculteur, sur tous les territoires.

Dans cette agriculture plus diverse qu'hier, plus économe et plus autonome, productrice de biens alimentaires et non alimentaires, ouverte et répondant aux évolutions de notre environnement et des attentes de la société, la Chambre d'agriculture est résolument engagée pour que nous réussissions ensemble ces transitions.

Dominique Graciet

2019 : une année d'élection pour les Chambres d'agriculture



Opération de dépouillement à la Préfecture début février

- **Bon taux de participation dans les Landes : 54%** dans le collège des exploitants soit **8%** de plus que la moyenne nationale
- **Fort renouvellement des élus : 33%** sont élus pour la 1^{ère} fois à la Chambre d'agriculture des Landes
- **Composition de la nouvelle assemblée départementale agricole pour 6 ans : 33** élus (contre 44 dans la mandature précédente) dans 10 collèges et **3** représentants du Centre Régional de la Propriété Forestière



Dominique Graciet a été réélu président lors de la session plénière du 18 février et Marie Héléne Cazaubon 1^{ère} vice présidente



Contact Chambre d'agriculture

Tél. 05 58 85 45 45 landes.chambre-agriculture.fr

La stabilité de nos moyens en jeu

Réduire de 45 millions d'euros le budget des Chambres d'agriculture, diminuer leurs moyens de 15% tel était le projet du gouvernement lors de la présentation en juillet dernier du projet de loi de finances 2020.

Après un lobbying intense tout au long de l'été auprès des parlementaires landais - rencontres, échanges d'argumentaires, visites sur le terrain... - travail également réalisé dans de très nombreux départements, le premier ministre a finalement renoncé à réduire la part des recettes publiques affectées aux Chambres d'agriculture. Alors qu'elles sont en première ligne pour accompagner les agriculteurs et les forestiers dans la transition écologique, le moment était vraiment mal choisi pour leur imposer de nouvelles contraintes budgétaires.



Le 16 septembre, Lionel Causse sur le terrain ici au Gaec le Seignanx à St Martin de Seignanx

Mise en œuvre d'un projet stratégique



Le 7 octobre, Fabien Lainé, au contact des services, dans les locaux de la Chambre d'agriculture

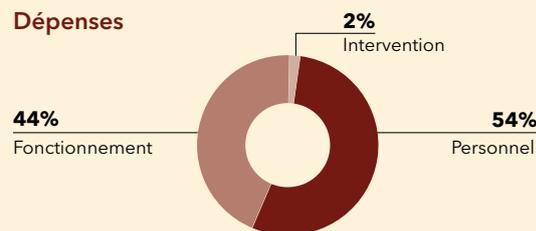
Conserver ces ressources et les moyens humains n'est donc pas une fin en soi et nous oblige quant aux résultats attendus notamment pour mettre en œuvre un ambitieux plan pour le développement de l'agriculture, de la forêt et des territoires ruraux. Ce projet stratégique que nous mettrons en application au cours des cinq prochaines années s'articule autour de 3 axes déclinés en 16 actions :

- Accompagner l'agriculture et la forêt dans ses transitions,
- Créer plus de valeur dans les territoires,
- Restaurer le dialogue entre la société et l'agriculture.

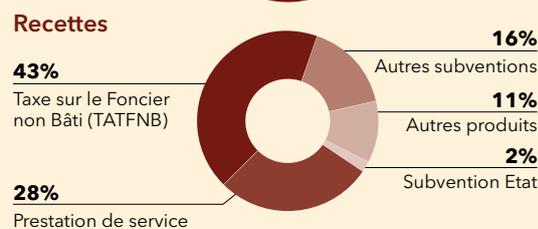
L'atteinte de ces objectifs, la mesure de leurs résultats est tributaire d'un modèle économique pluriannuel équilibré comportant la stabilité des moyens de la Chambre d'agriculture, pour un nouveau développement pour plus de vie dans les territoires.

Budget 2019 : 7,2 millions €

Dépenses



Recettes



Effectifs salariés : 68 soit 64 ETP

Missions de service public

La Chambre d'agriculture assure des missions de service public déléguées par l'Etat, conduites par 4,8 ETP.

Apprentissage

Nous vérifions et enregistrons les contrats d'apprentissage avant de les transmettre au CFA, MSA, DIRECCTE, inspection de l'apprentissage, caisse de retraites complémentaires, Conseil Régional, Service statistiques du Ministère. Nous informons, mettons en relation apprentis et maîtres d'apprentissage et aidons à la réalisation du contrat.

- ▲ 195 contrats enregistrés dont 42% pour des apprentis en formation de niveau BEPA, 18 % niveau Bac Pro, 28% niveau BTS, 12% niveau supérieur.

CFE

Le Centre de Formalités des Entreprises facilite les démarches administratives des exploitants agricoles à titre individuel ou en société lors de la création, de la modification de situation et de la cessation d'activité. Il permet d'effectuer en une seule opération, l'ensemble des déclarations à réaliser auprès de divers organismes et administrations.

- ▲ 361 déclarations de créations d'activité,
- ▲ 453 modifications d'activité,
- ▲ 314 cessations d'activité traitées

Le CFE tient le registre des fonds agricoles et des EIRL

- ▲ 2 EIRL actives et 11 fonds agricoles actifs

Installation

Nous pré-instruisons plusieurs dossiers de demandes d'aides. Il s'agit d'examiner la complétude et l'éligibilité d'un dossier avant transmission à la DDTM pour instruction finale.

- ▲ 42 demandes d'aides DJA (vérification de la conformité, de l'éligibilité et du respect des taux de financements et des plafonds d'aides publiques)
- ▲ 47 paiements de l'aide DJA (recueil des pièces administratives attestant la mise en route du projet au plan foncier, juridique, social, investissement...)
- ▲ 42 dossiers de contrôle du plan de développement de l'exploitation (vérification du respect des engagements au bout de 5 ans d'installation)
- ▲ 5 dossiers de demandes d'aides du Programme pour l'Accompagnement de l'Installation et de la Transmission AITA (parrainage et aide à l'inscription au répertoire).

Nous assurons aussi la tenue du Répertoire Départ Installation (RDI) avec 35 inscriptions concernant les cédants, 39 inscriptions concernant les jeunes en recherche d'exploitation et 38 mises en relation pour l'année 2019.

- ▲ 58 exploitations présentes au RDI au 31/12/2019

IPG

L'identification assure la traçabilité géographique et historique des animaux (bovins, ovins, caprins...). Le service IPG des Landes, Gironde et Lot et Garonne est regroupé sous l'entité EdE Aquitaine.

L'IPG édite pour chaque déclaration de naissance, un passeport qui suivra l'animal toute sa vie. Un document sanitaire est également établi pour les naissances et autres entrées d'animaux.

- ▲ 15 905 naissances, 13 347 autres entrées, 32 345 mouvements de sorties d'animaux enregistrés.
- ▲ 910 éleveurs de bovins, 577 éleveurs ovins et caprins et 28 ganadériers détenteurs de vaches de combat sollicitent l'IPG dans les Landes

POLE TERRITOIRE

Recensement des parcelles à valoriser

La commission départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) a notamment pour mission de procéder tous les 5 ans à un inventaire des terres considérées comme friches qui pourraient être réhabilitées pour l'exercice d'une activité agricole ou forestière.

Dans les Landes, un premier groupe de travail spécifique a été mis en place au sein de la CDPENAF pour organiser cette démarche, sous la responsabilité de la DDTM. Il regroupe Le Conseil Départemental, la DDTM, la SAFER, le CRPF, le SYSSO et la Chambre d'agriculture. Nous participons activement à cette action afin de repérer les îlots de surfaces compatibles avec la mise en place d'une activité agricole ou forestière.



140 réunions communales

Le recensement a commencé en 2018. Après une phase pour tester la méthodologie en Tursan, 140 réunions communales ont été organisées par la DDTM sur 9 communautés de communes (Aire sur Adour, Cœur Haute Lande, côte Landes Nature, Grand Dax, Maremne Adour Côte Sud, Mont de Marsan, Pays Morcenais, Pays Tarusate, Seignanx). A terme tout le département sera étudié.

Un conseiller de la Chambre d'agriculture y participe accompagné d'un agriculteur ou un sylviculteur de la commune, que nous sollicitons. Le maire convoque aussi des acteurs locaux (chasseurs, agriculteurs, sylviculteurs, élus, ONF...) qui connaissent bien le territoire.

Concrètement, une carte communale où sont matérialisées les parcelles à valoriser repérées sur des vues aériennes IGN de 2015 ou 2018 sert de base de travail. Il s'agit de vérifier si ces parcelles sont toujours en friche, mieux en connaître la nature, compléter la carte avec de nouvelles parcelles et avoir une vision de la dynamique agricole et forestière du secteur.

Des résultats surprenants

Les résultats à ce jour sont surprenants : 4 383 ha à valoriser pour l'agriculture (soit 8 100 parcelles) et 21 066 ha à valoriser pour la forêt (soit 22 560 parcelles) ont été recensés.

Après cette première phase, il s'agira d'identifier les propriétaires, de les contacter et d'envisager avec eux les possibilités d'un avenir agricole, forestier ou environnemental de leurs parcelles.

Fdasah : action sécurité électrique

En avril, la FDASAH a proposé aux ASA adhérentes de bénéficier d'une vérification technique et règlementaire des installations électriques des stations de pompage par un organisme agréé. L'objectif premier étant d'assurer la sécurité des personnes qui interviennent dans ces stations.

50% des ASA (soit 28) se sont engagées dans cette démarche de groupe qui a permis de réduire de moitié le coût de ces contrôles.

Contrôles

4 organismes de contrôles ont été sollicités. L'APAVE a été retenue pour effectuer un contrôle annuel de conformité électrique pendant 3 ans et un contrôle thermographique en été pour repérer les échauffements anormaux.

Cet automne, l'APAVE a ainsi réalisé les contrôles des 62 installations électriques.

Les prochaines assemblées générales permettront de présenter le rapport de contrôle à chaque ASA et de définir les aménagements prioritaires à réaliser.

Parallèlement à cette initiative, 8 agriculteurs ont participé au stage « Intervenir en sécurité sur une installation électrique ».



1^{ère} année de la nouvelle répartition des volumes d'eau

2019 restera la 1^{ère} année de l'application des nouveaux principes de répartition des volumes d'eau entre les irrigants landais en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) du bassin de l'Adour.

Équité

C'est la mise en place du principe d'équité entre irrigants, c'est-à-dire à situation égale, traitement égal. Concrètement une harmonisation des volumes d'eau par hectare a été élaborée selon les types de sol (léger, moyen, lourd), les types de ressources (cours d'eau, nappes profondes déconnectées des eaux de surface) et le contexte climatique local (pluviométrie moyenne).

Exemples d'autorisations de prélèvements d'eau :

- à Mimbaste en sols limono-argileux - cas de prélèvement sur Arrigans : 1000 m³/ha
- dans la nappe des sables - au nord de la Midouze : 3500 m³/ha

A noter, cette harmonisation des quotas ne concerne pas les prélèvements en lacs et axes réalimentés par les réservoirs de soutien d'étiage (Institution Adour/CACG).

Réunions

La Chambre d'agriculture et IRRIGADOUR ont organisé en octobre dernier des réunions par sous bassins pour expliquer à tous les irrigants cette méthode de répartition.

Ces 6 réunions ont permis d'identifier les particularités locales qui devraient conduire à des ajustements de la répartition pour 2020.

A l'échelle de la ZRE des Landes, cela représente plus de 7 000 points de pompage. Cet important travail d'harmonisation s'étalera donc sur 2 à 3 ans.

Pour préparer le Plan Annuel de Répartition (PAR) des volumes d'eau pour 2020, de nouvelles réunions seront organisées ce début d'année pour présenter les ajustements pris en compte par rapport au PAR 2019 et échanger avec les irrigants. Le PAR 2020 sera ensuite déposé à la Préfecture. Puis, le Préfet notifiera par courrier à tous les irrigants leur registre d'autorisation de prélèvement.

POLE TERRITOIRE suite



la success-story de l'été

La saison 2019 de Marchés de Producteurs de Pays a connu un véritable succès : **52 marchés** organisés, **40 000 clients** accueillis et **50 000 assiettes** vendues avec un panier moyen de 17€. Cette relation directe entre producteurs et consommateurs contribue fortement à valoriser l'agriculture landaise par circuit court, et plus globalement toute l'agriculture départementale, ses productions et son économie.

Les Landais sont très intéressés pour venir rencontrer les producteurs locaux sur ces marchés. Ils représentent 58% de la clientèle. Les diverses enquêtes menées révèlent un niveau de satisfaction élevé tant pour le rapport qualité-prix que pour la présentation des assiettes ou l'ambiance.

Compte tenu de l'engouement pour ces manifestations et de l'intérêt grandissant de nouvelles communes, 60 marchés seront programmés tout au long de l'été 2020.



À Mugron



évènementiels et communication grand public

Bodega de Dax, salons fermiers : les évènementiels de Bienvenue à la Ferme l'été dernier ont attiré plus de 15000 visiteurs. A noter : une nouveauté venant rajeunir l'offre des 4 salons fermiers sur la côte : « les soirées apéritifs fermiers en musique ». Grâce à un partenariat avec Landes Musique Amplifiée, les visiteurs ont pu sur ces manifestations, manger mais aussi écouter local. Les produits fermiers servis sous forme de planches de tapas ont eu du succès pour cette première édition.

Le drive fermier de Dax affiche une hausse de 15% de son chiffre d'affaires avec des clients fidélisés grâce à l'accueil des agriculteurs et la qualité de leurs produits.

BAF, la première marque nationale poursuit sa **communication vers les consommateurs** : magazine @laferme, communauté facebook et instagram @alafermelandes et drivefermier40, opération printemps et automne à la ferme.

Les 100 agriculteurs du réseau ont également bénéficié d'un **reportage photos** pour mettre en avant leur ferme auprès du grand public.

La Chambre d'agriculture a accompagné **30 projets d'agriculteurs** en circuits courts et vente directe : huile, fromage, légumes ou camping à la ferme... les sujets sont variés.



Au salon fermier à Biscarrosse



Les Landes à la capitale

Durant tout le mois de septembre, 14 fournisseurs Landais ont proposé leurs produits à la boutique éphémère de la Maison de la Nouvelle Aquitaine à Paris. L'occasion pour les parisiens de faire le plein de nos produits de qualité.

Environ 1600 personnes ont ainsi été en contact avec l'univers landais.



Forum avec les responsables de Carrefour

Pour la 1^{ère} fois le 7 mars, 36 responsables de l'enseigne Carrefour du grand Sud-Ouest ont répondu présents à un forum de rencontre avec les entreprises adhérentes de Qualité Landes. Une opération réussie pour chacune des parties.

En effet, outre la promotion des produits sous signes officiels d'origine et de qualité envers les consommateurs, faciliter les contacts et les échanges envers les distributeurs est également l'une des missions de Qualité Landes.

15 des responsables commerciaux des coopératives et entreprises agro-alimentaires landaises, engagées dans des démarches de qualité et d'origine garantie, ont participé à cette journée ; une opportunité supplémentaire pour « vanter » leurs produits, dans une dynamique collective, auprès des acheteurs et responsables de l'enseigne.

En amont de la rencontre, les représentants de Carrefour ont découvert un élevage de poulets fermiers des Landes Label Rouge à Campagne.

MVAD



Fertiliser les cultures légumières avec des déchets industriels



Suite à des sollicitations d'agriculteurs et d'un industriel landais du légume, la MVAD (Mission de Valorisation Agricole des Déchets) a créé en 2017, un groupe de travail réunissant les industriels (Soléal, Séretram, Uniprolédi, ALS), l'AGPM, Arvalis, Unilet et la Chambre d'agriculture pour connaître l'impact des épandages de cendres et des digestats sur les cultures de légumes.

En partenariat avec Soléal et Agrolandes la MVAD a mis en place, en 2019, deux essais d'épandages de déchets industriels sur des cultures de maïs doux et

de haricots verts de 0,5 ha chacun. L'un concerne des apports de cendres de l'usine Rayonier de Tartas à raison de 10 T/ha et l'autre du digestat issu de l'unité de méthanisation XL Méthalandes.

Il s'agit d'analyser les produits épandus, les sols avant et après épandage ainsi que les légumes produits afin de vérifier les impacts de ces déchets sur les sols et les cultures.

Les premiers résultats sont encourageants ; il faudra toutefois attendre la fin des 4 années d'essais pour en tirer des conclusions.

En chiffres

Irrigation :

622 dossiers de renouvellement d'autorisations de prélèvements d'eau dont **124** dossiers de modifications

Collecte de déchets :

52 T emballages vides de produits phytosanitaires

76 T big-bags

646 T paillages plastiques

1,9 T d'emballages vides de produits phytosanitaires non utilisés

22 T bâches ensilage/enrubannage

0,8 T de ficelles et filets

Plans d'épandage :

9 500 Tonnes de MS de déchets épandus (boues, cendres, composts...) sur **1 900** ha suivis dans le cadre de plans d'épandage chez **60** agriculteurs

PLUI :

8 avis favorables et **5** avis défavorables donnés

Qualité Landes :

152 000 fans sur Facebook

329 000 vues cumulées de vidéos sur les réseaux sociaux

Réalisation Plan d'épandage XL Méthalandes

XL Méthalandes a sollicité la Chambre d'agriculture pour réaliser le plan d'épandage du digestat de son méthaniseur d'Hagetmau. Après avoir démontré l'intérêt agronomique de ce digestat et vérifié sa conformité réglementaire, la MVAD a recherché des agriculteurs intéressés par ce digestat. Nous avons pu ainsi élaborer le plan d'épandage dans un rayon de 15 km autour du site soit 5 800 ha de surfaces d'épandage, 1 500 parcelles et 129 agriculteurs concernés.

La MVAD va assurer le suivi agronomique des 3 000 ha de surfaces épandues chaque année. Afin d'améliorer les conseils de fertilisation auprès des agriculteurs, des mesures de reliquats azotés sur sols ayant reçu ces épandages seront réalisées en 2020.

Dans un souci de transparence, la MVAD a informé et recueilli l'avis des 59 maires concernés par le plan d'épandage sur leur commune. Par la suite, en avril, nous avons organisé pour eux, une porte ouverte pour leur permettre de découvrir les installations XL Méthalandes et le process de méthanisation.



© Crédit photo: Méthalandes

5 800 ha de plan d'épandage pour l'unité Méthalandes

Projets 2020

- Animation d'un réseau d'agriculteurs, **formés aux problématiques d'urbanisme**, autour de la gestion foncière des territoires
- **1^{ère} intervention de la MVAD en Gironde** pour la mise en œuvre d'un plan d'épandage de déchets en lien avec la société CapVert 33
- **Irrigation** : généralisation de la mise en place du Plan Annuel de Répartition et préparation du renouvellement de l'AUP (Autorisation Unique Pluriannuelle) de prélèvements d'eau
- Mise en place d'un espace commercial des producteurs BAF « fermiers d'ici » **aux halles de Dax**
- Organisation de **portes ouvertes** dans des fermes du réseau BAF dans le cadre de l'opération « printemps à la Ferme » avec un partenariat musical avec « Landes Musique Amplifiée »
- Participation de Qualité Landes à la démarche départementale « **Tourisme Gourmand** » porté par le CDT
- Participer au comité de sélection des candidats à l'utilisation de la **marque « Landes »**

POLE DEVELOPPEMENT

Semis direct sur couverture végétale



Analyse de profils culturaux sur couverts végétaux en place réalisés par l'intervenant au cours des journées de formation

La Chambre d'agriculture s'intéresse tout particulièrement à la technique innovante du semis direct sur couverture végétale et accompagne les agriculteurs qui souhaitent s'engager dans cette pratique.

Depuis 2 ans, nous travaillons avec deux groupes d'agriculteurs : 13 d'agriculteurs autour de Castandet et 15 agriculteurs en Chalosse. Ils bénéficient d'une **formation annuelle** multi-performances « sécuriser et pérenniser le passage au semis direct sous couvert ». D'une durée de 4 jours, elle s'étale sur la durée de la campagne culturale et est complétée par une visite conseil du formateur expert sur chaque exploitation. Cette formation permet d'accompagner « les nouveaux pratiquants » pour qu'ils bénéficient du recul des autres et de l'expertise des intervenants. Les observations, enseignements et expériences recueillies permettront de bâtir des références très locales,

très utiles pour conseiller d'autres agriculteurs ; car se lancer dans ce changement de système d'exploitation ne s'improvise pas.

Parallèlement, nous avons organisé d'autres formations de 1 jour qui ont réuni 35 stagiaires. L'une en mars à Hagetmau sur « comment choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux », l'autre en novembre sur le thème du « semis direct sous couvert en système maïs ».

Par ailleurs, 40 agriculteurs ont découvert « **tout ce qu'il faut savoir avant de s'engager** » dans le semis direct sous couvert, lors de la porte ouverte que nous avons proposée le 12 novembre chez Jordan Mounet à Miramont Senzacq. L'occasion de rappeler les principes fondamentaux du semis direct sous couvert et de faire un bilan des expériences des deux groupes d'agriculteurs engagés dans la démarche.

Des références locales sur le potentiel des couverts végétaux



Depuis 4 ans, nous avons mis en place un réseau de mesures de production de matière sèche et d'évaluation des restitutions potentielles des couverts végétaux. Les références locales obtenues nous permettent de conseiller les agriculteurs dans leur choix pour réussir leurs couverts.



Couvert à Cauneille - mélange de fèverole, avoine, radis, pois, phacélie
Résultats mesures MERCI (02/04/2019) :
date de semis : 10/10/2018 - biomasse : 6,7 TMS/ha - restitutions
potentielles N : 75 U, P : 40 U, K : 315 U

C'est ainsi qu'au printemps 2019, des prélèvements et analyses avec la **méthode M.E.R.C.I** (Méthode d'Estimation des Restitutions potentielles par les Cultures Intermédiaire) de divers types de couverts dans différents contextes pédo climatiques ont été réalisés sur 53 sites répartis sur l'ensemble du département.

Avec 4.2 t MS / ha, 2019 détient le record en production moyenne de biomasse sur les 4 dernières années, soit largement au-dessus du seuil de 3 t de matière sèche à partir duquel on considère que le couvert joue pleinement son rôle agronomique.

Ce niveau élevé est dû aux conditions météo favorables ainsi qu'aux résultats d'un groupe d'agriculteurs travaillant en semis direct sur couvert végétal. Leurs semis sont densifiés (entre 150 kg / ha et 200 kg / ha) et la destruction plus tardive d'un mois en moyenne, ce qui permet d'assurer une bonne production de biomasse même dans des conditions difficiles.

Soulignons que 75% des mesures concernaient des couverts avec plusieurs espèces alors que cette proportion n'était que de 30% encore en 2017. Cette évolution témoigne de l'intérêt des agriculteurs qui ont fait évoluer leurs pratiques pour sécuriser un bon développement de leurs couverts.



La méthode MERCI en pratique

Après avoir prélevé, juste avant sa destruction, le couvert sur une placette de 1 m² puis pesé les espèces séparément, elle permet d'estimer la matière sèche produite à l'hectare, de calculer l'azote stocké dans le couvert et de définir le niveau de restitution pour la culture suivante.

Les résultats complets sous forme de cartographie sont publiés sur le site internet : landes.chambre-agriculture.fr dans la rubrique « techniques et innovations/couverts végétaux »

Répondre aux attentes des agriculteurs bio



85 personnes ont participé à la journée d'information « légumes de plein champ bio : des opportunités à saisir » organisée par la Chambre d'agriculture et InterBio Nouvelle Aquitaine dans le cadre du mois de la Bio, le 7 novembre à Labouheyre.

Nous avons renforcé notre appui auprès des agriculteurs bio en phase de conversion ou déjà engagé. Dorénavant **trois conseillers spécialisés en AB** soit un dans chacune de nos antennes : Michel Bart à Yzosse, Laura Marin à Hagetmau et Emmanuel Plantier à Mont de Marsan peuvent répondre à toutes leurs sollicitations.

De plus, tous nos conseillers en agronomie-environnement ont été formés aux **spécificités de la fertilisation en Agriculture Biologique**, principal poste de charge, afin de proposer les conseils les mieux adaptés lors de la réalisation de Plans Prévisionnels de Fumure chez des agriculteurs bio. Les préconisations en fertilisation portent sur la valorisation optimisée des effluents d'élevage, la rationalisation des apports organiques selon les cultures d'hiver ou d'été

et les précédents, le choix des couverts végétaux...

Face au développement des installations en maraîchage bio, nous avons complété notre appui à ces porteurs de projets en nous équipant d'un **outil spécifique d'aide à la planification** de l'assolement, à la mise en culture et à l'organisation du travail. Il permet également d'établir une analyse prévisionnelle technico-économique particulièrement précise très appréciée par les financeurs et les conseillers d'entreprise.

Sur le volet de la **structuration des filières**, depuis 3 ans, des journées sont organisées afin que les agriculteurs bio ou en réflexion puissent se positionner sur le marché de la bio avec les opérateurs et les OPA ayant des filières AB ; comme cela a été fait sur les légumes plein champ.

Pour votre dossier PAC

Choisissez l'option : "sécurité, simplicité, rapidité" avec la Chambre d'agriculture

Chaque année, 800 agriculteurs nous font confiance, pourquoi pas vous ?



Contact pôle développement
05 58 85 45 10



Projets 2020

- Préparer et expertiser le déploiement du **conseil stratégique phytosanitaire** dans le cadre de la séparation de la vente et du conseil prévue à compter du 1^{er} janvier 2021
- Développer les **diagnostics transmission** auprès des agriculteurs futurs cédants
- Repérer et accompagner dans leur mise en place les **initiatives innovantes** pour l'agriculture landaise
- Encourager le développement du **désherbage mixte ou mécanique** en priorité sur les aires de captage d'eau potable
- Animer et conseiller **3 groupes d'agriculteurs « 30 000 »** sur la viticulture et les grandes cultures dans le cadre du Plan Ecophyto
- Organiser, **pour les agriculteurs bio**, des visites de parcelles culturales, et avec la FCUMA640 et Maïsador, des visites de réalisations de chantiers de désherbage mécanique
- Proposer le calcul et l'analyse des **coûts de production**
- Démarrer la réalisation de **formations mixtes digitales**
- Lancement de l'accompagnement des agriculteurs landais dans **la certification HVE** (Haute Valeur Environnementale) sous forme individuelle ou collective



31 mars 2020 à Saubrigues :
" Tout savoir pour bien préparer la transmission de mon exploitation "

Transmission des exploitations sur la



Dans le cadre de la démarche de PLUI Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, les élus de la communauté de communes Mareme Adour Côte Sud (MACS) ont sollicité la Chambre d'agriculture pour réaliser le diagnostic agricole du territoire en 2017. Puis pour affiner leur connaissance de la situation locale, ils ont demandé une étude sur la transmission-reprise des exploitations. Parallèlement le recensement des friches agricoles a été effectué sur ce secteur (voir page 3). L'objectif principal des élus était de connaître le potentiel de terres libérables pour installer des maraîchers bio en lien notamment avec la dynamique initiée par le Conseil Départemental avec le dispositif ETAL40 (Espace Test Agricole Landais).

Enquêtes

D'avril à juin, nous avons enquêté 60 agriculteurs âgés de plus de 55 ans qui représentent 3100 ha soit 1/3 de la SAU du territoire. 80% des exploitants enquêtés ont déclaré connaître le devenir de leur exploitation (installation d'un nouvel exploitant, reprise des terres pour agrandissement ou par un associé déjà sur l'exploitation, conservation dans le patrimoine familial).

Dans 8 cas sur 10, les reprises se feront dans le cadre familial. Les 20% d'exploitants en recherche de repreneurs ont été sensibilisés à l'intérêt de s'inscrire sur le Répertoire Départ Installation (RDI). Ils représentent 400 ha (dont 50% en fermage) sur les 3100 ha. 50% d'entr'eux sont agriculteurs à titre secondaire.

Les résultats détaillés de cette étude ont été présentés aux élus de la MACS à l'automne et une restitution collective aux agriculteurs enquêtés est prévue début 2020.

POLE DEVELOPPEMENT suite



Surfaces concernées par le désherbage mixte : 27% de la SAU sur Pujo-Arbouts-37% sur Orist

Focus sur les secteurs des captages de Pujo-Arbouts et Orist

Depuis 2016, les captages de Pujo-Arbouts et d'Orist ont été classés prioritaires compte tenu des teneurs constatées en métabolites, tout en restant très en dessous des valeurs sanitaires maximales définies par l'Anses.

La procédure « **captage prioritaire** » a été enclenchée sous la maîtrise d'ouvrage des deux syndicats d'eau potable concernés : le Sydec (Pujou-Arbouts) et Emma (Orist). Deux Plans d'Actions Territoriaux (PAT) doivent être mis en place en s'appuyant sur un réseau de partenaires réunissant collectivités locales, organismes de développement agricoles, syndicats des eaux, Conseil Départemental, Agence de l'Eau, Chambre d'agriculture, FdCuma640... Dans ce cadre, deux cabinets d'études ont d'abord défini les limites et caractérisé les aires d'alimentation des cap-

tages. Puis les syndicats d'eau ont demandé à la Chambre d'agriculture de réaliser un **diagnostic des pratiques agricoles** et à AgroBio40 une étude socio-économique.

Deux conseillères de la Chambre d'agriculture ont réalisé pendant l'été une centaine d'enquêtes auprès des agriculteurs des deux zones concernées. Ces enquêtes visaient à mieux connaître les caractéristiques de l'agriculture de ces zones et portaient entre autre sur les pratiques au niveau de chaque parcelle en matière de désherbage, de conditions de traitement, de couverture et travail du sol.

Ces diagnostics territoriaux permettront d'identifier les pistes de progrès et définir puis mettre en place en 2020 des actions concrètes d'accompagnement des agriculteurs.

En chiffres

Point Accueil Installation Transmission :

232 nouveaux candidats reçus

98 futurs cédants rencontrés

Centre d'Elaboration des Parcours de Professionnalisation Personnalisés (CEPPP) :

75 entretiens PPP réalisés

63 PPP agréés et **51** validés

Installation :

42 dossiers d'installation avec aides de l'Etat

7 dossiers avec aides du Conseil Départemental des Landes

6 dossiers prêt d'honneur

Autres :

24 dossiers subventionnés de restructuration viticole soit 36ha34

170 abonnés MesP@rcelles

750 dossiers de télédéclaration PAC

42 stages soit 62 jours de formation - 340 stagiaires (chiffres JFG 2019)

30 dossiers d'aides PCAE-PVE

140 Plans Prévisionnel de Fumure (PPF)

133 personnes en situation fragilisée, rencontrées et accompagnées

300 marges brutes en productions végétales

80 réponses à des sollicitations individuelles de producteurs bio ou en conversion

28 pré-diagnostic de conversion bio

25 pré-études photovoltaïques sur bâtiment (dont 15 en cours)

10 diagnostics de semoir de maïs



Avoir un semoir bien réglé, c'est :

- Une bonne répartition des graines sur la ligne de semis
- Une bonne dose au bon endroit pour l'engrais starter, les microgranulés insecticides et antilimaces
- Une profondeur de semis optimisée

**Des économies à la clé
De la tranquillité au semis**

Et votre semoir, dans quel état est-il ?

➤ **Contactez notre spécialiste « diagnostic semoir » :**
Christophe Bonnet - 06 84 50 57 10

50
points
de contrôle



POLE ELEVAGE

Biosécurité en élevage bovin



Compte tenu de la présence marquée de tuberculose dans les Landes, nous proposons depuis 2019 une formation pour permettre aux éleveurs de mettre en place des mesures préventives adaptées aux spécificités de leur élevage.

Au programme : caractéristiques et modalités de transmission de la tuberculose, situation épidémiologique, enjeux collectifs et individuels de la prévention, facteurs de risques internes et externes à un élevage, bonnes pratiques de biosécurité, évaluation des risques, autodiagnostic de votre élevage et identification des mesures de prévention à mettre en place.

Cette formation est obligatoire pour bénéficier des aides du Conseil Départemental pour les petits investissements en élevage herbivore.

11 agriculteurs ont suivi ce stage en 2019.

4 stages sont prévus sur le 1^{er} trimestre 2020.

 **Contact** Sabine Baylocq - 06 07 21 08 47

Sauver l'abattoir d'Hagetmau

Suite à l'annonce de fermeture de l'abattoir d'Hagetmau, nous avons demandé à Monsieur le Préfet de réunir une cellule de crise. Quatre « comités de pilotage » ont été réunis durant l'année. Une association qui réunit les usagers a été créée avec l'appui de la Chambre d'agriculture. Nous accompagnons administrativement et financièrement (25 000 €) cette association qui s'est réunie régulièrement pour travailler sur un projet de reprise. Une société qui exploitera l'abattoir est en phase finale de structuration.



En chiffres

97 dossiers PCAE élevage dont **75%** en aviculture soit **2,3** millions € d'aides pour **10** millions € d'investissement

33 permis de construire pour bâtiments d'élevage

10 ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)

25 DIATEEV diagnostics en élevage bovins

60 éleveurs accompagnés techniquement et financièrement sur l'amélioration de la contention des animaux (action de collaboration entre ALMA-LCE- MSA et Chambre d'agriculture)

305 adhérents Landes Conseil Elevage

10 Comices agricoles pendant l'été

Accompagnement des éleveurs sortants des ZDS

Les 171 communes classées en Zone Défavorisée Simple ont été déclassées ce qui a entraîné la perte de 500 000 € pour les 115 éleveurs concernés.

Nous avons contacté tous ces éleveurs pour leur proposer de bénéficier d'un audit technico-économique gratuit afin d'étudier des pistes d'avenir pour leur exploitation. 25 agriculteurs seulement ont répondu favorablement.

Parallèlement, nous activons plusieurs pistes de compensation financière :

- sur le secteur du Midour, réponse à un appel à projet de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour expérimenter une action de « paiement pour services environnementaux ». Selon les résultats d'un diagnostic environnemental de leur exploitation réalisé par un conseiller de la Chambre d'agriculture, une dizaine d'éleveurs pourraient ainsi bénéficier d'une aide maximale de 6 666 € par exploitation/an.
- demande de mise en place d'une MAE (Mesures Agro-environnementales) auprès de la région Nouvelle Aquitaine. Il s'agit d'aides à l'hectare pour les agriculteurs qui s'engagent à améliorer leurs pratiques. Malgré un bon dossier, nous avons accusé un premier refus mais nous réitérons notre demande pour 2020.
- information des agriculteurs sur le dispositif d'aide de 1000 € débloquée par la MSA et appui aux bénéficiaires pour remplir le dossier de demande de subvention.

POLE ELEVAGE suite

Réduire l'empreinte carbone des élevages

Dans le cadre de la démarche Néo Terra impulsée par le Conseil Régional, les filières animales ont défini des plans d'adaptation et d'atténuation de l'impact sur le changement climatique. Il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre en activant plusieurs leviers.

La Chambre d'agriculture s'est investie dans cette démarche en participant à la valorisation auprès des éleveurs des enjeux suivants :

- Produire de l'énergie renouvelable et locale (avec le photovoltaïque)
- Stocker du carbone dans le sol et dans les arbres (avec l'agroforesterie et le pâturage)
- Réduire les consommations des exploitations en énergie et achat d'intrants (en utilisant les fourrages produits sur l'exploitation)

Installer du photovoltaïque sur bâtiment d'élevage



C'est le moyen de pouvoir mettre à l'abri les animaux tout en obtenant un revenu complémentaire avec la vente d'énergie.

En productions de palmipèdes, nous avons organisé le 2 octobre une porte ouverte chez un éleveur de canards à Goos, qui a rassemblé une trentaine d'éleveurs. Chacun a pu découvrir les éléments clés pour réussir son projet photovoltaïque sur bâtiment d'élevage : choix du bâtiment en fonction de ses objectifs d'élevage, exposition, raccordement, rentabilité...



Portes ouvertes chez Luc Candau à Goos qui a investi dans 2 bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques destinés à abriter les canards.



Vous aussi devenez producteur d'énergie et augmenter votre revenu !

Pour être sûr de réaliser les meilleurs choix techniques pour votre projet photovoltaïque sur bâtiment et pouvoir obtenir le meilleur rapport qualité-prix.

Contactez notre spécialiste : Florence Garez - 05 58 79 88 68



Développer l'agroforesterie en aviculture



Après les deux années de perturbation liées à l'influenza aviaire, nous avons repris notre démarche de valorisation de l'agroforesterie en aviculture. Les atouts sont nombreux : amélioration du bien-être animal qui se traduit par de meilleurs résultats techniques, de la fertilité des sols, production de bois et de BRF (Bois Raméal Fragmenté)...

« L'agroforesterie : un pari gagnant pour l'aviculture » tel était le thème de la journée portes ouvertes dans deux élevages de poulets et de palmipèdes que nous avons proposé le 10 octobre aux agriculteurs pour se familiariser avec cette pratique. Les OP de palmipèdes et notamment ceux en label ont également été sensibilisés sur l'intérêt de planter des arbres et des haies.



Lors de la porte ouverte chez Jean Christophe Tauziet à Samadet qui a planté diverses essences d'arbres sur tous ses parcours de PAG

Se situer par rapport à l'empreinte carbone



Six conseillers ont suivi une formation pour calculer les impacts environnementaux des exploitations bovines et notamment le bilan carbone. Cette méthode d'évaluation et d'appui technique appelée CAP'2ER, développée par l'Institut de l'Élevage, s'appuie sur un diagnostic qui comprend entre 70 et 200 questions. Elle permet d'évaluer si une exploitation est déficitaire ou excédentaire en carbone. En 2020, le Conseil Départemental va soutenir cette démarche pour permettre aux éleveurs de s'engager à moindre coût.

Depuis la fin de l'année, les éleveurs impliqués peuvent en outre s'engager dans la démarche "Carbon'Agri" qui leur permet de vendre leur carbone qu'ils économiseront grâce à de meilleures pratiques.

Vous avez un projet d'aménagement de vos parcours ou d'agroforesterie



Besoins de conseils techniques mais aussi économiques pour :

- le choix des essences les mieux adaptées,
- la plantation et l'entretien des arbres

Contactez notre spécialiste : Paul Laussucq - 06 84 50 56 69



Valoriser les fourrages en élevage bovins

Nous avons renforcé notre conseil auprès des éleveurs sur la valorisation des prairies notamment avec l'envoi d'informations techniques aux adhérents de LCE tout au long de l'année sous forme de **9 newsletters**, publiées également sur notre site internet. Il s'agit de conseils adaptés aux conditions météo du moment pour optimiser la mise à l'herbe, réussir ses foins, son maïs fourrage, anticiper l'implantation des prairies et des intercultures....

Une visite de deux élevages de bovins viande a été organisée pour les éleveurs en septembre : un élevage en Lot et Garonne avec une stratégie basée sur la culture de légumineuses fourragères et de dérobées, et un élevage en Gironde qui pratique un pâturage tournant très dynamique.

Pour faciliter la démarche **d'analyse de vos fourrages**, désormais lors de chaque permanence mensuelle de l'IPG (vente de boucles) dans nos antennes de Dax et Hagetmau, les éleveurs peuvent apporter leurs échantillons. Un technicien analyse leur valeur alimentaire en direct avec l'outil Agrinir et indique les ajustements à réaliser pour les rations.



Au cours d'une permanence pour la vente de boucles et l'analyse des fourrages



Les « futurs jeunes éleveurs laitiers » lors de la remise des prix

50 ans du concours départemental de l'élevage

La 50^{ème} édition du concours de l'élevage s'est déroulée le 14 septembre autour des arènes de Mont de Marsan avec une forte participation de jeunes éleveurs et public venus nombreux pour admirer les 300 animaux présents.



10-11 et 12 septembre 2020 à Vieux Boucau :
concours national de la race Bazadaise
Samedi 12 : concours départemental de l'élevage

Projets 2020

- **Enrichir fortement l'offre de formation** pour les éleveurs de bovins lait et viande avec un catalogue commun de stages Landes-Pyrénées Atlantiques
- Réaliser 70 **diagnostics CAP2'ER** pour acquérir des références concernant la situation des éleveurs landais sur leur empreinte carbone
- **Moderniser l'accompagnement** économique avec des nouveaux outils de calcul, analyse et suivi pour améliorer la dynamique de notre conseil
- Poursuivre l'accompagnement sur **l'autonomie alimentaire** en élevage bovins en explorant de nouvelles pistes (météil grain....)
- Appuyer **l'association « AgriProjet »** pour aider les éleveurs qui rencontrent des difficultés dans l'acceptation de leurs projets
- Accompagner les éleveurs de bovins viande dans leurs initiatives **d'approvisionnement en circuits courts** pour développer l'approvisionnement local auprès des GMS, écoles....
- Organiser en juin les jeudis de **l'innovation** en filières volailles et palmipèdes (portes ouvertes)
- Conseiller les éleveurs pour **résoudre les problèmes de main d'oeuvre** sur leurs exploitations

Nouvelle organisation 640



Une offre de formation commune proposée aux éleveurs des Landes et de Pyrénées Atlantiques

Depuis 2018, les services de conseils en élevage bovins (Chambres d'agriculture et Conseil Elevage) des Landes et des Pyrénées Atlantiques se sont rapprochés. Compte tenu du bassin de production commun aux deux départements, il était normal que les éleveurs en 40 et en 64 bénéficient des mêmes services (conseil, formation, ...).

Nous avons ainsi adapté les équipes à la baisse du nombre d'éleveurs tout en renforçant leurs compétences pour répondre aux exigences croissantes de conseils sur mesure. En 2019, cette nouvelle organisation est devenue opérationnelle.

Fort de cette expérience, une réflexion similaire a été engagée pour les filières volailles et palmipèdes.

Forêt

Rassemblement national des conseillers forestiers

En juin, nous avons accueilli les 70 conseillers forêt et agroforestier des Chambres d'agriculture de France pour leur séminaire annuel. Ce type de rencontre permet de définir les axes de développement forestier et de conseil auprès des sylviculteurs dans les différents massifs.

Durant deux jours, les participants ont pu découvrir les spécificités de la forêt landaise, massif de production qui reste en constante adaptation face aux enjeux actuels de gestion durable.

Lors de visite de terrain, nous avons mis en avant un essai à Arengosse sur la mise en place de 3 modalités de travail du sol avant plantation de pin maritime. Les résultats du suivi sur 8 ans montrent l'intérêt du labour avec une supériorité des pins tant en croissance, qualité et rectitude.



L'accent a été mis également sur les techniques optimales d'éclaircies : la bonne intervention au bon moment qui servent de base à notre conseil auprès des sylviculteurs.

Et pour finir ils ont également découvert un parcours agroforestier sur l'élevage de palmipèdes et l'un des fleurons de la chimie verte dans les Landes avec l'usine Rayonier à Tartas.

Se former pour progresser !

Voici les prochains stages de formation organisés par la Chambre d'agriculture :

Biosécurité en élevage de volailles 3 mars à Mont de Marsan

Maîtriser les enjeux de la biosécurité en élevage avicole. Connaître les caractéristiques du virus Influenza aviaire et savoir concevoir et gérer un plan de biosécurité et mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

Gérer des interventions culturales respectueuses de l'environnement

2 stages : 3-10 mars et 9-16 mars à Mont de Marsan

Raisonner des interventions culturales respectueuses de l'environnement (fertilisation, produits phytosanitaires), assurer la traçabilité de l'ensemble des interventions, analyser les écarts constatés.

Intervenir en sécurité sur une installation électrique (Habilitation électrique BR / B1 V)

5-6 et 9 mars en partenariat avec la MFR d'Aire sur l'Adour

Connaître les méthodes et procédures pour intervenir sur les installations électriques et les équipements dans les meilleures conditions de sécurité. Être Habilité.

Réaliser l'étude de marché d'un projet de diversification

10 mars et 9 avril + séances à distance (formation mixte digitale)

Être autonome pour réaliser son étude de marché, pour mettre en place son offre commerciale et conforter la viabilité de son projet de création ou de développement d'une activité de diversification en circuits courts.

Micro bénéficiaire agricole : gérer les démarches administratives

12 mars à Mont de Marsan

Comprendre le régime fiscal Micro BA pour être autonome dans ses choix et dans les démarches à effectuer.

Certiphyto V2 : exploitants primo certifié 18 mars à Mont de Marsan

Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires. Les évaluer au niveau de l'entreprise ou de la zone à traiter dans une situation donnée et définir une stratégie pour réduire l'utilisation des pesticides et en limiter les impacts sur l'environnement et l'utilisateur.

Développer une stratégie de vente directe 24-31 mars à Mont de Marsan

Mettre en place stratégie et méthode pour développer la vente de ses produits, aménager ses stands sur les marchés et boutiques de vente à la ferme, développer son "savoir-vendre, savoir convaincre" en vente directe, améliorer ses compétences communication et accueil clients.

Valoriser sa traçabilité en se perfectionnant sur "MesP@rcelles"

24 mars à Mont de Marsan

Permettre aux utilisateurs de "MesP@rcelles" de se perfectionner, de valoriser les enregistrements et ainsi de disposer d'un outil.

Contact service formation : 05 58 85 45 14

Programmes et catalogue complet des formations
INSCRIPTION EN LIGNE
landes.chambre-agriculture.fr